



## TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Exploitation / Trains

Montreuil, le 07 juillet 2023

PROGRAMME PROGRES

# POUR LA DIRECTION, LE PROGRÈS NE VAUT QUE S'IL LUI RAPPORTE !

**À l'ordre du jour de plusieurs CSE, la présentation des outils liés au programme PROGRES (programme d'optimisation de la gestion des ressources) avant leur déploiement.**

**SCORE (TGV), OSCAR (TER) ou POGS (TRANSILIEN) ont tous un même objectif : rationalisation des ressources et réduction des coûts d'exploitation.**

**Pour la CGT, ces innovations technologiques à la sauce « IA » sont une mauvaise nouvelle pour l'emploi et les conditions de travail.**

Depuis la présentation des prémices du projet PROGRES en 2019, la CGT a fait part de sa forte inquiétude sur les conséquences du déploiement d'outils informatiques visant la généralisation de nouvelles technologies pour la gestion du personnel. Au fil des avancées du projet, ces craintes se sont renforcées, notamment pour le niveau des effectifs des bureaux de la commande du personnel et des fonctions supports ainsi que sur les conditions d'exercice de ces métiers cruciaux dans la production et la gestion des effectifs en temps réel.

Pour les agents CPS, SCORE aura un impact réel, ils deviendront des opérateurs gestionnaires de moyens et non plus des opérateurs CPS. Au final, ces outils remplacent le métier de programmeur en CPS. Ce programme est le bras armé pour effectuer des nouvelles casses de l'emploi, peu importe l'activité. Dans le cadre des objectifs de la direction, ce sont bien des déqualifications qui s'opèrent en lien avec la mise en place des emplois type définis dans l'accord classifications et rémunérations, risquant au final d'entraîner une baisse de la rémunération.

Le dénominateur commun de ces trois outils est la commande par voie dématérialisée qui risque, à terme, de détruire le droit à la déconnexion des cheminots et de leur faire porter la responsabilité en cas de défaillance. Les risques portent également sur une programmation des cheminots à la tâche, confirmant la mise en place de la polyvalence.

Si la direction prétend chercher à améliorer la production, force est de constater, dans le même temps, qu'elle poursuit la casse de l'emploi. Ces outils ne résoudront pas le dilemme de la surcharge de travail des cheminots pris entre les nécessités de service et leur équilibre vie personnelle et professionnelle. La direction souhaite amplifier l'utilisation des outils nomades, au risque d'aliéner les cheminots avec, en ligne de mire, les droits collectifs, notamment le temps de travail et la remise en causes des 35 heures, mais également contourner la réglementation du travail (temps de travail, délai de prévenance, etc.).

L'arrivée des nouvelles technologies ne doit pas réduire les droits des salariés. En effet, ce programme a avant tout pour but de modifier l'organisation du temps de travail et de restreindre les droits des cheminots, en modifiant les conditions de commande des agents en service du sol et du bord par des sollicitations à outrance pour le seul bien du service.

Le déploiement d'outils type SCORE ne permet plus d'avoir les besoins en renfort en fonction du plan de transport à venir, les agents CPS sont donc dans l'impossibilité d'anticiper les besoins, entraînant un manque de réactivité, en raison notamment des multiples suppressions de postes. Enfin, l'ensemble des logiciels actuels, comme Pacific, disparaîtront au profit d'outils favorisant la productivité et les suppressions de postes massives, toutes fonctions confondues.

**Pour la CGT, les nouvelles technologies doivent rimer avec amélioration des conditions de vie et de travail, et pas avec suppression, détérioration et incertitude !**

